



# Désaccord sur Protocole Préélectoral

Depuis plusieurs semaines, l'ensemble de l'intersyndicale alerte la Direction sur les graves irrégularités entourant la négociation du **Protocole d'Accord Préélectoral (PAP)**

## ! Pourquoi un désaccord ?

Conformément au Code du travail, il est **obligatoire** que plusieurs accords soient conclus *avant* toute négociation du PAP :

1. Accord sur le périmètre des établissements
2. Accord sur la répartition des sièges entre les différentes catégories de personnel dans les collèges électoraux
3. Accord sur le vote électronique

Or, ces accords n'étaient **pas tous finalisés**, malgré nos alertes répétées, et la Direction a tout de même imposé l'ouverture des négociations PAP.

Cette méthode unilatérale va **à l'encontre du dialogue social**, et vise à réduire drastiquement les moyens des représentants du personnel, parfois en dessous du Code du travail **R2314-1**

## 🔍 Ce que nous dénonçons

- Une volonté manifeste de **forcer un accord PAP non conforme et de manière anticipée**
- Ignorance répétée des alertes unanimes des délégués syndicaux
- Tentative de réduction de **60%** des moyens syndicaux par rapport à l'accord précédemment signé
- Désorganisation imposée aux équipes en multipliant réunions et convocations de dernière minute

## 💬 Ce que nous demandons

- Le respect strict des obligations légales comme énoncé ci-dessus
- La reprise des négociations uniquement après la signature des accords préalables
- Le maintien de moyens syndicaux permettant de représenter efficacement les salarié-e-s sur les **15 sites** et les **Data Centers** de Kyndryl France

## 👊 Restons unis et mobilisés pour défendre

- Vos droits
- Un dialogue social transparent et équilibré
- Des élections professionnelles organisées dans la légalité

## 📣 Flash infos

- Après l'échec des négociations, la direction a saisi l'inspection du travail qui lui a donné tort. Cela confirme que l'intersyndicale avait raison dès le départ

Web: <https://www.cgt-kyndryl.fr> 

Contactez-nous sur ce courriel avec votre adresse mail perso pour rester informés : [contact@cgt-kyndryl.fr](mailto:contact@cgt-kyndryl.fr)

Vos représentant CGT :

[Laurence Vignal](#); [Alain Lentini](#); [Mustapha Amrouche](#); [Frédéric Roussel](#); [Karim Nabti](#); [Marie Ciliegio](#); [Milko Pettirossi](#)

